

# Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note	2023	2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	5.1	211 170	176 930
<b>Autres produits d'exploitation</b>	5.2	2 321	2 627
<b>Achats consommés</b>		(174 735)	(142 735)
<b>Charges de personnel</b>	5.3	(20 925)	(20 009)
<b>Autres charges d'exploitation</b>		(10 907)	(9 762)
<b>Impôts et taxes</b>		(1 222)	(1 209)
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	5.4	(3 541)	(2 698)
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA</b>		2 161	3 143
<b>Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		(57)	(42)
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA</b>		2 104	3 101
<b>Charges et produits financiers</b>	5.5	(1 480)	(624)
<b>Charges et produits exceptionnels</b>	5.6	(42)	63
<b>Impôts sur les résultats</b>	6.1	(329)	(662)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		252	1 887
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		252	1 887
<b>Intérêts minoritaires</b>		448	401
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		(196)	1 486

**GROUPE M.S.O.**  
1825 ROUTE DU NORD  
82000 MONTAUBAN

**RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE 2023**  
**Comptes consolidés**

Madame, Monsieur,

Nous vous présentons ci-après les comptes consolidés du groupe M.S.O.

**EVENEMENTS POST CLOTURE**

Suite à la délibération en date du 29/08/2023, le Directoire de la société FINANCIERE MSO a envisagé la fusion des sociétés MACARD 47, société absorbante et JVM, société absorbée. Le traité de fusion a été validé avec un effet au 31/12/2023 à minuit.

La société NEUVAUTO filiale de la SAS 2B AUTOS a été absorbée par celle-ci au 01/01/2024.

Une revalorisation à la baisse du rachat des titres de la société 2B AUTOS a été acté le 12/06/2024. Cette révision s'évalue à 341 263 euros. La valeur des titres passe ainsi de 1 589 532 euros à 1 248 269 euros.

**FAITS SIGNIFICATIFS DE LA SOCIETE**

Suite à l'acquisition de sa filiale 2B Autos située à Auch, la Financière MSO a au cours de l'exercice augmenté son actif, de la valeur des titres d'un montant de 1 589 532 euros.

Le projet de fusion absorption de la filiale JVM Automobiles par Macard 47 a été validé par le Conseil de Surveillance le 21/09/2023.

Suite à la modification du statut juridique de sa filiale MACARD de SA en SAS, la Financière MSO détient 100% du capital de cette dernière au 31/12/2023 (98.20% en 2022).

Au cours de cet exercice, l'activité a été marquée par :

- l'abandon de créance de 240 000 € au profit de la SAS ASCM
- l'abandon définitif de la créance de 66 461 € de 2018 au profit de la SAS ASCM
- l'abandon de créance de 10 000 € au profit de la SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- l'abandon de créance de 50 000 € au profit de la SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
- l'abandon définitif de la créance de 60 000 € de 2018 au profit de la SAS AUTOS SETAM

**ACTIVITE DU GROUPE**

Le groupe MSO a réalisé, au cours de l'exercice 2023, un chiffre d'affaires consolidé net hors taxe de 211 170 keuros contre 176 930 keuros en 2022, en hausse de 19.35 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité voitures neuves s'établit à 111 495 keuros contre 87 898 keuros en 2022 en hausse de 26.85%.

Le chiffre d'affaires de l'activité véhicules d'occasion est en augmentation de 4.68% pour finir à 57 258 keuros contre 54 697 keuros en 2022.

Aussi le chiffre d'affaires de l'activité après-vente est en progression de 14% et atterrit à 23 830 keuros alors qu'en 2022 ce chiffre d'affaires était de 20 903 keuros.

Pour finir le chiffre d'affaires de l'activité pièces de rechanges passe de 18 298 keuros en 2022 à 20 624 keuros en 2023 soit un accroissement de 12.71%

## RESULTATS

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat d'exploitation s'établit à 2 161 keuros au 31 décembre 2023 contre 3 143 keuros en 2022.

Le résultat financier a été arrêté à -1 480 keuros contre - 624 keuros l'an passé.

Le résultat net consolidé du groupe MSO s'inscrit à 252 keuros au 31 décembre 2023 et représente 0.12 % du chiffre d'affaires net contre 1.07 % en 2022.

## EMPRUNTS DU GROUPE

Les emprunts du groupe s'élèvent à 12 985 559 euros dont 3 164 377 euros à moins d'un an, et sont répartis comme suit :

SOCIETES	Solde au 31/12/N	[-1 ans]	[1 à 5 ans]	[+ de 5 ans]
<u>AS ALBASUD</u>	92 759,04	36 130,49	55 956,29	672,26
<u>2B AUTOS</u>	117 375,52	50 059,22	67 316,30	0,00
<u>ASCM</u>	22 472,07	10 670,70	11 801,37	0,00
<u>AS FOULAYRONNES</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>AS MONTAYRAL</u>	23 555,88	9 656,58	13 899,30	0,00
<u>AS NEGREPELISSE</u>	8 690,66	8 690,66	0,00	0,00
<u>AUTOS SETAM 82</u>	333 553,03	78 715,88	254 837,15	0,00
<u>JVM</u>	886 530,51	179 330,57	620 079,38	87 120,56
<u>MACARD</u>	1 440 987,67	403 538,31	966 111,90	71 337,46
<u>MACARD 47</u>	325 359,76	105 626,61	219 733,15	0,00
<u>MSO</u>	5 482 970,51	1 589 210,76	3 355 297,91	538 461,84
<u>SOPRA</u>	296 981,36	101 081,37	195 899,99	0,00
<u>SCI BIGOT</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>SCI GUILLALMET</u>	783 631,79	240 719,16	462 064,87	80 847,76
<u>SCI LABOUCHERE</u>	100 020,96	23 856,53	76 164,43	0,00
<u>SCI LE TUC</u>	43 415,28	27 065,45	16 349,83	0,00
<u>SCI LOIN DU BRUIT</u>	2 569 186,34	236 524,87	988 623,12	1 344 038,35
<u>SCI SYNERGIE</u>	458 068,56	63 499,47	238 300,37	156 268,72
	<b>12 985 558,94</b>	<b>3 164 376,63</b>	<b>7 542 435,36</b>	<b>2 278 746,95</b>

De nouveaux emprunts ont été contractés au cours de l'exercice 2023 pour 2 984 684 euros et remboursés pour 3 150 761 euros et décomposés comme suit :

SOCIETES	Solde 31/12/N-1	Souscription N	Remboursement N	Solde au 31/12/N
	2022			2023
<u>AS ALBASUD</u>	129 672,81	0,00	36 913,77	92 759,04
<u>2B AUTOS</u>	167 070,75	0,00	49 695,23	117 375,52
<u>ASCM</u>	33 187,86	0,00	10 715,79	22 472,07
<u>AS FOULAYRONNES</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>AS MONTAYRAL</u>	35 004,05	0,00	11 448,17	23 555,88
<u>AS NEGREPELISSE</u>	20 675,25	0,00	11 984,59	8 690,66
<u>AUTOS SETAM 82</u>	361 193,68	54 300,00	81 940,65	333 553,03
<u>JVM</u>	173 053,52	852 700,00	139 223,01	886 530,51
<u>MACARD</u>	1 545 799,03	304 008,87	408 820,23	1 440 987,67
<u>MACARD 47</u>	329 627,92	108 875,58	113 143,74	325 359,76
<u>MSO</u>	5 466 406,95	1 560 000,00	1 543 436,44	5 482 970,51
<u>SOPRA</u>	406 905,02	0,00	109 923,66	296 981,36
<u>SCI BIGOT</u>	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>SCI GUILLALMET</u>	1 025 309,66	0,00	241 677,87	783 631,79
<u>SCI LABOUCHERE</u>	123 242,67	0,00	23 221,71	100 020,96
<u>SCI LE TUC</u>	69 376,71	0,00	25 961,43	43 415,28
<u>SCI LOIN DU BRUIT</u>	2 721 146,88	77 900,00	229 860,54	2 569 186,34
<u>SCI SYNERGIE</u>	570 863,04	0,00	112 794,48	458 068,56
	<b>13 178 535,80</b>	<b>2 957 784,45</b>	<b>3 150 761,31</b>	<b>12 985 558,94</b>

## PERSPECTIVES D'AVENIR

Les budgets 2024 ont été construits sur des bases permettant d'atteindre un niveau de rentabilité de l'ordre de 0,5% à 1% selon les sociétés.

Nous confirmons notre stratégie de développement des activités véhicules d'occasion avec le démarrage de notre centre de conditionnement PRADO prévu mi année ; tout en continuant à bien maîtriser notre marché local sur l'activité véhicules neufs.

Concernant les activités après-vente et pièces de rechange, nous maintiendrons notre activité en travaillant par un service de proximité et un développement d'outils commerciaux en adéquation avec les méthodes des constructeurs. Nous renforçons le support de la plateforme Distrigo Sopra auprès des services APV afin d'optimiser les rentabilités.

Notre stratégie à 3/5 ans est d'atteindre une taille plus importante, avec des concessions multimarques et optimisées en termes de frais de structure.

Vos Commissaires Aux Comptes relatent dans leur rapport annuel l'accomplissement de leur mission et nous vous demandons en conclusion de ce rapport de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont présentées.

LE DIRECTOIRE

David JEAN



Camille VALES



# Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	Note	Clôture	Ouverture
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4.1</b>	<b>1 568</b>	<b>1 034</b>
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>4.1.1</i>	<i>689</i>	<i>144</i>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4.2</b>	<b>16 741</b>	<b>14 500</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4.4</b>	<b>268</b>	<b>260</b>
<b>Actif immobilisé</b>		<b>18 577</b>	<b>15 795</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>4.5</b>	<b>66 994</b>	<b>57 619</b>
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>4.6</b>	<b>24 019</b>	<b>12 680</b>
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>4.7</b>	<b>9 344</b>	<b>11 525</b>
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		<i>239</i>	<i>192</i>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>			
<b>Disponibilités</b>	<b>4.8</b>	<b>3 738</b>	<b>630</b>
<b>Actif circulant</b>		<b>104 094</b>	<b>82 455</b>
<b>Total Actif</b>		<b>122 671</b>	<b>98 250</b>
Capital	4.9	429	429
Primes liées au capital		471	471
Réserves et résultat consolidés		11 968	12 325
Autres			
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>		<b>12 868</b>	<b>13 225</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>2 306</b>	<b>2 135</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>15 175</b>	<b>15 361</b>
<b>Autres fonds propres</b>		<b>6</b>	
Provisions pour risques et charges	4.10	220	154
<b>Provisions</b>		<b>220</b>	<b>154</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>4.11</b>	<b>25 196</b>	<b>23 629</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>4.12</b>	<b>72 611</b>	<b>49 040</b>
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>4.12</b>	<b>9 464</b>	<b>10 066</b>
<b>Dettes</b>		<b>107 271</b>	<b>82 735</b>
<b>Total Passif</b>		<b>122 671</b>	<b>98 250</b>

# Annexe aux comptes consolidés

## Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

<b>1.</b>	<b>Faits majeurs</b>	<b>9</b>
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	9
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	9
<b>2.</b>	<b>Activité(s) et périmètre</b>	<b>10</b>
2.1.	Activité(s)	10
2.2.	Entités consolidées	11
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	11
2.4.	Entrée de périmètre	11
2.5.	Sorties de périmètre	12
2.6.	Restructurations internes	12
2.7.	Changements de méthodes de consolidation	12
<b>3.</b>	<b>Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation</b>	<b>13</b>
3.1.	Référentiel comptable	13
3.2.	Modalités de consolidation	13
3.2.1.	Méthodes de consolidation	13
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	13
3.2.3.	Ecart d'acquisition	14
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	14
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	14
3.3.1.1.	<i>Evaluation des immobilisations incorporelles</i>	14
3.3.1.2.	<i>Fonds de commerce</i>	14
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	14
3.3.2.	Immobilisations corporelles	14
3.3.3.	Contrats de location-financement	14
3.3.4.	Immobilisations financières	15
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	15
3.3.6.	Créances et dettes	15
3.3.6.1.	<i>Trésorerie et valeurs mobilières de placement</i>	15
3.3.6.2.	<i>Impôts sur les bénéfices</i>	15
3.3.7.	Provisions pour risques et charges	16
3.3.8.	Engagements de retraite	16
3.3.9.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	16
3.3.10.	Résultats par action	16

<b>4.</b>	<b>Notes sur les postes du bilan</b>	<b>17</b>
4.1.	Immobilisations incorporelles	17
4.1.1.	Ecarts d'acquisition	17
4.1.2.	Variation des immobilisations incorporelles	18
4.2.	Immobilisations corporelles	19
4.3.	Immobilisations corporelles en crédits-bails	20
4.4.	Immobilisations financières	20
4.5.	Stocks et en-cours	21
4.6.	Clients et comptes rattachés	21
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	22
4.8.	Trésorerie	22
4.9.	Capital social	22
4.10.	Provisions pour risques et charges	23
4.11.	Emprunts et dettes financières	23
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	23
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	24
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	24
<b>5.</b>	<b>Postes du compte de résultat</b>	<b>25</b>
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	25
5.2.	Autres produits d'exploitation	25
5.3.	Charges de personnel	25
5.4.	Dotations aux amortissements et provisions	26
5.5.	Résultat financier	27
5.6.	Résultat exceptionnel	28
<b>6.</b>	<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>29</b>
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	29
6.2.	Impôts différés	29
6.3.	Preuve d'impôt	30
6.4.	Intégration fiscale	31
<b>7.</b>	<b>Autres informations</b>	<b>32</b>
7.1.	Engagements financiers	32
7.1.1.	Engagements donnés (en k euros)	32
7.1.2.	Engagement buy-back	32
7.2.	Effectif moyen	33
7.3.	Honoraires CAC	33
7.4.	Dirigeants	33
7.5.	Information sectorielle	33

---

# 1. Faits majeurs

---

## 1.1. Faits majeurs de l'exercice

Suite à l'acquisition de sa filiale 2B Autos située à Auch, la Financière MSO a au cours de l'exercice augmenté son actif, de la valeur des titres d'un montant de 1 589 532 euros.

Le projet de fusion absorption de la filiale JVM Automobiles par Macard 47 a été validé par le Conseil de Surveillance le 21/09/2023. Suite à la modification du statut juridique de sa filiale MACARD de SA en SAS, la Financière MSO détient 100% du capital de cette dernière au 31/12/2023 (98.20% en 2022).

## 1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Suite à la délibération en date du 29/08/2023, le Directoire de la société FINANCIERE MSO a envisagé la fusion des sociétés MACARD 47, société absorbante et JVM, société absorbée. Le traité de fusion a été validé avec un effet au 31/12/2023 à minuit.

La société NEUVAUTO filiale de la SAS 2B AUTOS a été absorbée par celle-ci au 01/01/2024.

Le prix d'acquisition des titres de la société 2B AUTOS a été révisé le 12 juin 2024. La réduction de prix d'un montant de 341 K€ a été prise en compte dans les comptes consolidés au 31/12/2023.

---

## 2. Activité(s) et périmètre

---

### 2.1. Activité(s)

Le Groupe MSO est spécialisé dans la vente et la réparation de véhicule automobiles.

Le Groupe gère des concessions et des agents automobiles pour les marques Peugeot, Citroën et d'autres marques dans le Tarn-et-Garonne (82) et Lot-et-Garonne (47).

## 2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	% contrôle (Clôture)	% contrôle (Ouverture)
SAMSO	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
2B AUTOS	IG	100,00	NC	100,00	NC
AS ALBASUD	IG	85,00	85,00	85,00	85,00
ASCM	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
FOULAYRONNES AS	IG	84,95	84,95	84,95	84,95
JVM AUTOMOBILES	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
MACARDSA	IG	98,20	98,20	98,20	98,20
MACARD47 SAS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
MONTAYRAL	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
NEGREPELISSE AS	IG	99,80	99,80	99,80	99,80
NEUVAUTO	IG	100,00	NC	100,00	NC
SCI BIGOT	IG	99,90	99,90	99,90	99,90
SCI GUILLALMET	IG	0,00	0,00	0,00	0,00
SCI LABOUCHERE	IG	0,00	0,00	0,00	0,00
SCI LE TUC	IG	98,00	98,00	98,00	98,00
SCI LOIN DUBRUIT	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI SYNERGIE	IG	20,00	20,00	20,00	20,00
SETAM	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SOLA	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SOPRA SAS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

1 : IG : Intégration globale

2 : Sociétés AD HOC intégrées globalement à 100% au niveau des minoritaires

La SCI SYNERGIE était en 2015 une société AD HOC. La prise de participation directe à hauteur de 20% par le groupe en 2016 n'a pas entraînée de changement de méthode de consolidation.

## 2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Néant

## 2.4. Entrée de périmètre

Les sociétés 2B AUTOS et NEUVAUTO sont entrées dans le périmètre durant l'exercice. La société 2B AUTOS est détenue à 100% par Financière MSO et détient 100% des parts de la société NEUVAUTO. Le pourcentage d'intérêt de ces deux nouvelles sociétés est de 100%. Une révision du prix des titres acquis a eu lieu courant 2024 et a été prise en compte pour l'exercice 2023. (Cf : Evénements post clôture).

## 2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre.

## 2.6. Restructurations internes

Aucune restructuration interne

## 2.7. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

## 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe MSO sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC n° 2020-01 sont appliquées par le Groupe.

### 3.2. Modalités de consolidation

#### 3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2023. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe MSO assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ; il n'y a aucune d'intégration proportionnelle au 31/12/2023 sur le Groupe MSO.

Celles dans lesquelles le Groupe MSO exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence ; il n'y a aucune mise en équivalence au 31/12/2023 sur le Groupe MSO.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

#### 3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

### 3.2.3. Ecarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs et passifs identifiables de la société acquise sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur pour des montants réestimés à cette date. L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres réestimés est inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

L'application du règlement ANC 2015-07 du 23 novembre 2015 conduit à ne plus pratiquer d'amortissement sur les écarts d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité de la filiale acquise, estimée à partir des perspectives de rentabilité future attendue, est inférieure à la valeur nette de l'écart d'acquisition, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

### 3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois.

La date d'entrée dans le périmètre retenue pour toutes les sociétés entrantes est le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe MSO sont les suivants :

### 3.3.1. Immobilisations incorporelles

#### 3.3.1.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

### 3.3.1.2. Fonds de commerce

Les fonds de commerce n'ayant pu répondre aux critères d'identification ont été éliminés dans les comptes consolidés.

#### 3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	N/A
Brevets, licences	Linéaire	12 à 36 mois
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 à 36 mois

### 3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Constructions et gros œuvres	Linéaire	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire/dégressif	8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/dégressif	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

### 3.3.3. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur

d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Un crédit-bail immobilier a été contracté au cours de l'exercice 2007 par la SAS SOPRA auprès de Norbail-Immobilier pour une durée de 15 ans. Les retraitements suivants ont été effectués :

Le montant de l'engagement du crédit-bail est de 934 000 euros subventionnés par les collectivités locales à hauteur de 186 125 euros. Les durées d'amortissement retenues sont celles pratiquées par le groupe, à savoir 30 ans pour le gros œuvre, 20 ans pour les constructions et 10 ans pour les aménagements.

### 3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

### 3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Marchandises :

- Véhicules Neufs : valorisation au prix d'achat
- Véhicules d'occasion : valorisation au prix de revient comprenant le prix d'achat et le coût des travaux
- Pièces de rechange référencées, lubrifiant, produits divers : valorisation au prix d'achat moyen pondéré
- Peinture : valorisation au prix d'achat

En cours :

- Main d'œuvre : valorisation au prix moyen des tarifs main d'œuvre
- Pièces de rechange : valorisation au coût d'achat moyen pondéré

Dépréciation :

- Pièces de rechange : calculée en

fonction de leur vitesse de rotation. Le taux de dépréciation du stock Pièces de Rechange est de 35% sur les articles sans vente 6 mois et de 42% sur les articles sans vente 12 mois. Ces critères sont déterminés selon notre historique de ventes.

- Véhicules d'occasion : calculée en fonction de leur prix de revient, de la côte ARGUS et de leur prix de vente estimé par le chef de service VO selon le marché local
- Véhicules de démonstration et de remplacement : calculée en fonction de leur prix de revient et leur prix de vente estimé par les chefs de service VN et VO selon le marché local
- Exception sur Autos Setam 82 et JVM : les véhicules de démonstration vendus sont provisionnés selon la perte réelle compte tenu des aides reçues. Pour les véhicules non vendus application d'une méthode de dépréciation en fonction d'un taux et d'une durée d'utilisation.

### 3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 3.3.6.1. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

#### 3.3.6.2. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC n°2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

### 3.3.7. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

### 3.3.8. Engagements de retraite

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements sont pris en compte par l'organisme assureur, l'IRP AUTO, auprès duquel nous versons des cotisations trimestrielles figurant dans notre résultat d'exploitation, et qui verse le capital de fin de carrière à tous les salariés selon les procédures prévues par le règlement de prévoyance de la convention collective des professions de l'automobile.

### 3.3.9. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

### 3.3.10. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Résultat par action	2023	2022
Résultat net (part du groupe)	(195 593)	1 485 963
Nombre de titres émis à la clôture	26 838	26 838
<b>Résultat par action</b>	<b>(7,29)</b>	<b>55,37</b>
Résultat net (part du groupe)	(195 593)	1 485 963
Intérêts emprunts obligataires		
Dot. Prov. Prime de non-conversion nette impôt		
Economie d'impôt correspondant		
<b>Résultat net retraité</b>	<b>(195 593)</b>	<b>1 485 963</b>
Nombre de titres émis à la clôture	26 838	26 838
Nombre d'obligations convertibles en action		
<b>Nombre maximal d'action</b>	<b>26 838</b>	<b>26 838</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>(7,29)</b>	<b>55,37</b>

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

## 4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 4.1. Immobilisations incorporelles

#### 4.1.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Net	2022
Partenaires				
P-2B AUTOS	602	(15)	587	
P-ASCM	20	(6)	14	15
P-FOULAYRONNES AS	3	(3)		
P-JVM AUTOMOBILES	100	(100)		
P-MACARDSA	383	(383)		
P-MACARD47 SAS	581	(581)		
P-MONTAYRAL	49	(49)		
P-NEGREPELISSE AS	34	(34)		
P-SCI BIGOT	33	(33)		
P-SCI SYNERGIE	407	(319)	88	129
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>2 213</b>	<b>(1 523)</b>	<b>689</b>	<b>144</b>

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix d'acquisition des titres et la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, sous déduction des éléments spécifiques ayant pu être affectés à des postes d'actif et de passif.

L'amortissement est réalisé sur 10 années.

#### **Règlement ANC 2015-07 du 23/11/2016**

Le groupe a décidé de continuer à appliquer en 2023 la méthode d'amortissement des écarts d'acquisition sur une durée de 10 ans. Il n'y a donc aucun changement de méthode.

#### 4.1.2. Variation des immobilisations incorporelles

Libellé	2022	2023	Augmentat ion (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	370	385	9		6	
Fonds commercial	861	861				
Autres immobilisations incorporelles		1			1	
Ecart d'acquisition	1 611	2 213			602	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 842</b>	<b>3 461</b>	<b>9</b>		<b>609</b>	
Concessions, brevets et droits similaires	(331)	(358)	(21)		(6)	
Droit au bail						
Fonds commercial	(10)	(10)				
Autres immobilisations incorporelles		(1)	(0)		(1)	
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 467)	(1 524)	(57)			
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>(1 808)</b>	<b>(1 893)</b>	<b>(78)</b>		<b>(7)</b>	
<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>1 568</b>	<b>(69)</b>		<b>603</b>	

## 4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains	2 859	2 859				
Agencements et aménagements de terrains	528	538	11			
Constructions	17 659	18 858	1 086			113
Constructions sur sol d'autrui	2	2				
Installations techniques, matériel & outillage	3 327	3 532	153	(9)	60	
Autres immobilisations corporelles	1 884	2 189	207	(11)	109	
Matériel de bureau	1 564	1 769	142		63	
Matériel de transport	2 166	4 418	2 367	(302)	159	28
Immobilisations corporelles en cours	116	112	109			(113)
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>30 104</b>	<b>34 277</b>	<b>4 075</b>	<b>(322)</b>	<b>391</b>	<b>28</b>
Agencements et aménagements de terrains	(160)	(201)	(41)			
Constructions	(9 690)	(10 473)	(783)			
Constructions sur sol d'autrui	(2)	(2)				
Installations techniques, matériel & outillage	(2 526)	(2 805)	(231)		(57)	9
Autres immobilisations corporelles	(1 169)	(1 353)	(124)		(60)	
Amortissements du matériel de bureau	(1 183)	(1 354)	(101)		(70)	
Amortissements du matériel de transport	(873)	(1 349)	(479)		(43)	46
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>(15 604)</b>	<b>(17 537)</b>	<b>(1 758)</b>		<b>(229)</b>	<b>54</b>
<b>Total</b>	<b>14 500</b>	<b>16 741</b>	<b>2 317</b>	<b>(322)</b>	<b>162</b>	<b>83</b>

### 4.3. Immobilisations corporelles en crédits-bails

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Terrains en crédit-bail	109	109			
Constructions en crédit-bail	638	638			
Matériel de transport en crédit-bail		28	28		
<b>Immobilisations en crédit-bail</b>	<b>748</b>	<b>776</b>	<b>28</b>		
Amortissements constructions en crédit-bail	(512)	(527)	(15)		
Amortissements matériels de transport en crédit-bail		(6)	(6)		
<b>Amortissements immobilisations en crédit-bail</b>	<b>(512)</b>	<b>(533)</b>	<b>(21)</b>		
<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>243</b>	<b>7</b>		

### 4.4. Immobilisations financières

Libellé	2022	2023	Augmentati on	Diminution	Variations de périmètre
Titres de participation	0	1	1		
Titres immobilisés (non courants)	117	118	0		0
Dépôts et cautionnements versés	149	150	32	(73)	41
Compte d'ajustement (IG haut de bilan)	0				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>267</b>	<b>268</b>	<b>1 622</b>	<b>(73)</b>	<b>(1 548)</b>
Titres immobilisés (non courants)	(7)			7	
<b>Dépréciations sur immobilisations financières</b>	<b>(7)</b>			<b>7</b>	
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>268</b>	<b>1622</b>	<b>(66)</b>	<b>(1 548)</b>

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

## 4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de services	635		635	548		548
Stocks de marchandises	67 890	(1 530)	66 359	58 219	(1 148)	57 071
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>68 524</b>	<b>(1 530)</b>	<b>66 994</b>	<b>58 766</b>	<b>(1 148)</b>	<b>57 619</b>

Le poste stocks est composé uniquement de marchandises.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

## 4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Libellé	2023			2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	24 499	(480)	24 019	13 103	(423)	12 680
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>24 499</b>	<b>(480)</b>	<b>24 019</b>	<b>13 103</b>	<b>(423)</b>	<b>12 680</b>

L'ensemble des créances d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Libellé	2022	Dotations	Reprise	Variations de périmètre	2023
Dépr. clients et comptes rattachés	(423)	(52)	2	(8)	(480)
<b>Total</b>	<b>(423)</b>	<b>(52)</b>	<b>2</b>	<b>(8)</b>	<b>(480)</b>

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

## 4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Libellé	2023			2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	4 727		4 727	1 254		1 254
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	102		102	9		9
Impôts différés - actif	239		239	192		192
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 751		1 751	3 574		3 574
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	353		353	342		342
Comptes courants part < 1an	237		237	81		81
Autres créances part < 1an	1 796		1 796	5 882		5 882
Charges constatées d'avance part < 1 an	139		139	191		191
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>9 344</b>		<b>9 344</b>	<b>11 525</b>		<b>11 525</b>

## 4.8. Trésorerie

Libellé	2022	2023
<b>Trésorerie active nette</b>	<b>630</b>	<b>3 738</b>
Disponibilités	629	3 711
Intérêts courus non échus s/ dispo.	1	27
<b>Concours bancaires (trésorerie passive)</b>	<b>6 606</b>	<b>4 433</b>
<b>Trésorerie à court terme</b>	<b>(5 975)</b>	<b>(695)</b>
<b>Trésorerie à long terme</b>		
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(5 975)</b>	<b>(695)</b>

## 4.9. Capital social

Le capital social est de 429 408€. Il est composé de 26 838 actions pour une valeur nominale de 16€.

## 4.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise
Provisions pour garanties < 1 an	124	186	186	(124)
Autres provisions pour risques < 1 an	30	34	34	(30)
<b>Provisions</b>	<b>154</b>	<b>220</b>	<b>220</b>	<b>(154)</b>

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des garanties données aux clients des véhicules d'occasions sur une estimation des charges de garantie VO sur l'année à venir pour un montant de 186 milliers d'euros.

## 4.11. Emprunts et dettes financières

### 4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Libellé	2023	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	13 009	3 188	7 542	2 279
Dépôts et cautionnements reçus	3			3
Autres emprunts et dettes assimilées	7 626	7 524	101	
Intérêts courus sur emprunts	14	14		
Dettes rattachées à des participations	112	98	13	
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 433	4 433		
<b>Dettes financières</b>	<b>25 196</b>	<b>15 257</b>	<b>7 656</b>	<b>2 282</b>

#### 4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit	13 012	13 009	2 880	(3 041)	130	28
Dépôts et cautionnements reçus	0	3	3			
Autres emprunts et dettes assimilées	3 903	7 626	3 850	(303)	175	
Intérêts courus sur emprunts	14	14	1	(1)		
Dettes rattachées à des participations	95	112	17			
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 606	4 433		(2 927)	742	12
<b>Dettes financières</b>	<b>23 629</b>	<b>25 196</b>	<b>6 750</b>	<b>(6 271)</b>	<b>1 047</b>	<b>40</b>
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>		23				

#### 4.12. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Libellé	2022	2023
Dettes fournisseurs part < 1 an	49 040	72 611
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>49 040</b>	<b>72 611</b>
Avances acomptes reçus sur commandes	1 394	847
Dettes sociales part < 1 an	3 770	4 043
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 722	2 496
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	271	18
Comptes courants groupe part < 1 an	181	155
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	35	17
Autres dettes part < 1 an	2 183	1 353
Produits constatés d'avance part < 1 an	508	535
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>10 066</b>	<b>9 464</b>
<b>Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>59 105</b>	<b>82 075</b>

## 5. Postes du compte de résultat

### 5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Libellé	2023	2022
Ventes de marchandises	195 689	164 262
Production vendue de biens	1 107	94
Production vendue de services	14 373	12 573
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>211 170</b>	<b>176 930</b>

### 5.2. Autres produits d'exploitation

Libellé	2023	2022
Production stockée	87	311
Production immobilisée	46	
Reprise sur provisions d'exploitation	124	128
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 192	1 051
Transferts de charges d'exploitation	754	1 020
Autres produits	118	116
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 321</b>	<b>2 627</b>

### 5.3. Charges de personnel

Libellé	2023	2022
Rémunérations du personnel	(14 669)	(14 099)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(5 877)	(5 495)
Autres charges de personnel	(193)	(216)
Participation des salariés	(186)	(198)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(20 925)</b>	<b>(20 009)</b>

## 5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Libellé	2023	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(747)	(585)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 032)	(756)
Dot. aux provisions d'exploitation	(186)	(154)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(1 576)	(1 202)
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>(3 541)</b>	<b>(2 698)</b>

## 5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Libellé	2023	2022
Dividendes des autres participations	5	11
Revenus des créances rattachées à des participations	0	137
Rep./Dépr. sur actifs financiers	7	
Autres produits financiers	128	118
<b>Produits financiers</b>	<b>140</b>	<b>266</b>
Charges d'intérêts	(792)	(625)
Autres charges financières	(829)	(259)
Dot. dépr. sur actifs financiers		(7)
<b>Charges financières</b>	<b>(1 621)</b>	<b>(890)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 480)</b>	<b>(624)</b>

## 5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

Libellé	2023	2022
Produits de cession d'immo. incorp.		1
Produits de cession d'immo. corp.	17	196
Autres produits de cession	307	82
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	1	15
Autres produits exceptionnels	311	306
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	30	24
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>667</b>	<b>625</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(15)	(10)
VNC des immo. corp. cédées	(267)	(243)
Autres charges exceptionnelles	(392)	(309)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(34)	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(709)</b>	<b>(562)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(42)</b>	<b>63</b>

## 6. Impôt sur les sociétés

### 6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Libellé	2023	2022
Impôt sur les bénéfices	(468)	(663)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	89	
Impôts différés	47	10
Report	2	0
<b>Charges d'impôts</b>	<b>(329)</b>	<b>(652)</b>

### 6.2. Impôts différés

Libellé	2022	2023	Variation du bas de bilan	Autres variations
<b>Valeur nette d'impôt différé</b>	<b>192</b>	<b>239</b>	<b>47</b>	
Impôts différés - actif	192	239	43	4
Impôts différés - passif	0	0	(4)	4
Fiscalité différée (décalages temporaires)	178	215	37	
Fiscalité différée (retraitements)	(33)	(30)	4	(0)
Sous total	145	186	41	(0)
Autres	47	54	6	0
<b>Valeur nette par catégorie</b>	<b>192</b>	<b>239</b>	<b>47</b>	

## 6.3. Preuve d'impôt

Libellé	2023.12
<b>Résultat des entreprises intégrées</b>	<b>252</b>
<b>Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE</b>	<b>(386)</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(57)
Impôts différés	47
Impôt sur les bénéfices	(468)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	89
Carry-back	2
<b>Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE</b>	<b>639</b>
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
<b>Impôt théorique au taux de l'entité consolidante</b>	<b>25,00 % (160)</b>
<b>Effets des différences de base</b>	<b>(448)</b>
<b>Effets des différences de taux</b>	<b>13</b>
<b>Effets des dispositions fiscales particulières</b>	<b>107</b>
<b>Ecritures manuelles sur Impôt</b>	<b>159</b>
<b>CHARGE D'IMPOT THEORIQUE</b>	<b>(329)</b>
<b>CHARGE D'IMPOT REELLE</b>	<b>(329)</b>
<b>ECART</b>	<b>0</b>

## 6.4. Intégration fiscale

ENTITE JURIDIQUE	NATURE	% DETENTION DU CAPITAL		ADRESSE	N° DE SIRET	DIRIGEANT
SA FINANCIERE MSO	SOCIETE MERE	100	DETENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES	1825 ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN	35317664700033	JL MARTY
SA MACARD	FILIALE	98,2	PAR LA SA FINANCIERE MSO	1825 ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN	84585042900109	JL MARTY
SAS MACARD 47	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	ZAC LAMOTHE MAGNAC 47550 BOE	31792618600030	JL MARTY
JVM Automobiles	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	70 avenue de Bigorre 47553 BOE	52501105200012	JL MARTY
SAS SOPRA	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	ZAC ALBASUD II 1799 AVENUE D'Italie 82000 MONTAUBAN	49321787100018	JL MARTY
AUTOS SETAM 82	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	1724 AVENUE D'ESPAGNE 82000 MONTAUBAN	81355287400022	JL MARTY

## 7. Autres informations

### 7.1. Engagements financiers

#### 7.1.1. Engagements donnés (en k euros)

Libellé	2023	2022
Nantissement fonds de commerce	474	984
Nantissement de titres	146	201
Cautions	13 143	8 100
Hypothèque	391	800
Gage	969	2 175
<b>Total</b>	<b>15 123</b>	<b>12 260</b>

Les Hypothèques relatives aux SCI s'élèvent à 2 861 K€ au 31 décembre 2023.

#### 7.1.2. Engagement buy-back

2023	stock financé=> Sofira Peugeot et Citroën-			
	VN	VO	PR	
reserves propriété				
SOCIETE				
MACARD	11 136	720		11 856
MACARD 47	10 034	109		10 144
SOPRA				0
JVM AUTOMOBILES	8 825	65		8 890
AUTOS SETAM 82				0
	29 996	894	0	30 890

2023	Nbre Véhicules	Engagement ht	-1an	+1an
SOCIETE				
MACARD	1902	19 784	3 144	16 640
MACARD 47	1945	21 421	5 143	16 278
JVM AUTOMOBILES				
AUTOS SETAM 82				
	3847	41 205	8 287	32 918

## 7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Libellé	2023	2022
Cadres	37	37
Agents de maîtrise et techniciens	104	95
Employés	110	122
Ouvriers	120	117
<b>Effectif moyen interne</b>	<b>371</b>	<b>371</b>

## 7.3. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se montent à 114 840 €.

## 7.4. Dirigeants

La rémunération allouée aux membres dirigeants du groupe s'élève à 541 872 euros pour l'année 2023 auxquels se rajoutent 66 600 euros de jetons de présence.

## 7.5. Information sectorielle

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

Libellé	Marque Peugeot	Marque Citroën	Centrale achat	Autres marques	Divers	Total
Chiffre d'affaires	137 174	33 838	17 618	22 467	71	<b>211 169</b>
Résultat d'exploitation	1 569	(342)	784	(533)	624	<b>2 104</b>
Actif net immobilisé	3 891	1 470	918	2 327	9 971	<b>18 577</b>



**KPMG S.A.**  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège



Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

**Coepto**  
11, rue Jean Rodier  
31400 Toulouse

# Financière MSO S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Financière MSO S.A.  
1825, route du Nord - 82000 Montauban

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

Coepto  
11, rue Jean Rodier  
31400 Toulouse



KPMG S.A.  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège



Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes

Coepto  
11, rue Jean Rodier  
31400 Toulouse

## Financière MSO S.A.

1825, route du Nord - 82000 Montauban

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de la société Financière MSO S.A.,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Financière MSO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2023 s'établit à 689 Keuros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation -3.2 Modalités de consolidation -3.2.3. Ecarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note « 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation -3.2 Modalité de consolidation -3.2.3. Ecarts d'acquisition » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

La note « 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation -3.3 Méthodes et règles d'évaluation -3.3.5 Stocks et travaux en cours » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de marchandises et des en-cours.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Labège, le 28 juin 2024

KPMG S.A.

Anne Briqueteur  
Associée

Claire Grabielle  
Commissaire aux comptes

Toulouse, le 28 juin 2024

Coepto

Arnaud Devant  
Associé



Comptes consolidés  
Exercice clos le  
31/12/2023

FINANCIERE MSO SA  
RCS 353 176 647  
1825 Route du Nord 82 000 Montauban

## Sommaire général

Bilan consolidé	3
Compte de résultat consolidé	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Variation des capitaux propres consolidés	6
Annexe aux comptes consolidés	7

*Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros*

## Bilan consolidé

Bilan actif consolidé	Note	Clôture	Ouverture
<b>Immobilisations incorporelles</b>	4.1	1 568	1 034
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	4.1.1	689	144
<b>Immobilisations corporelles</b>	4.2	16 741	14 500
<b>Immobilisations financières</b>	4.4	268	260
<b>Actif immobilisé</b>		<b>18 577</b>	<b>15 795</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	4.5	66 994	57 619
<b>Clients et comptes rattachés</b>	4.6	24 019	12 680
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	4.7	9 344	11 525
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		239	192
<b>Valeurs mobilières de placement</b>			
<b>Disponibilités</b>	4.8	3 738	630
<b>Actif circulant</b>		<b>104 094</b>	<b>82 455</b>
<b>Total Actif</b>		<b>122 671</b>	<b>98 250</b>
Capital	4.9	429	429
Primes liées au capital		471	471
Réserves et résultat consolidés		11 968	12 325
Autres			
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>		<b>12 868</b>	<b>13 225</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>2 306</b>	<b>2 135</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>15 175</b>	<b>15 361</b>
<b>Autres fonds propres</b>		<b>6</b>	
Provisions pour risques et charges	4.10	220	154
<b>Provisions</b>		<b>220</b>	<b>154</b>
<b>Dettes financières</b>	4.11	25 196	23 629
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	4.12	72 611	49 040
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	4.12	9 464	10 066
<b>Dettes</b>		<b>107 271</b>	<b>82 735</b>
<b>Total Passif</b>		<b>122 671</b>	<b>98 250</b>

## Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note	2023	2022
Chiffre d'affaires	5.1	211 170	176 930
Autres produits d'exploitation	5.2	2 321	2 627
Achats consommés		(174 735)	(142 735)
Charges de personnel	5.3	(20 925)	(20 009)
Autres charges d'exploitation		(10 907)	(9 762)
Impôts et taxes		(1 222)	(1 209)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5.4	(3 541)	(2 698)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		2 161	3 143
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		(57)	(42)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		2 104	3 101
Charges et produits financiers	5.5	(1 480)	(624)
Charges et produits exceptionnels	5.6	(42)	63
Impôts sur les résultats	6.1	(329)	(662)
Résultat net des entreprises intégrées		252	1 887
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>252</b>	<b>1 887</b>
Intérêts minoritaires		448	401
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>(196)</b>	<b>1 486</b>

# Tableau des flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie consolidé	2023.12	2022.12
<b>Résultat net total des entités consolidées</b>	<b>252</b>	<b>1 887</b>
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 895	1 392
Variation de l'impôt différé	(47)	(10)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(57)	(36)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	1	(16)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>2 044</b>	<b>3 218</b>
<b>Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)</b>	<b>5 991</b>	<b>(3 435)</b>
Variation nette des stocks	(6 929)	(17 132)
Variation nette des clients et comptes rattachés	(10 577)	(3 296)
Variation nette des autres postes d'actifs	2 730	5 477
Variation nette des fournisseurs et comptes rattachés	21 686	15 389
Variation nette des autres postes du passif	(919)	(3 798)
Autres	0	(74)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>8 035</b>	<b>(217)</b>
Acquisitions d'immobilisations	(4 135)	(2 676)
Cessions d'immobilisations	324	197
Réduction des autres immobilisations financières	73	82
Variations des subventions d'investissements	6	15
Incidence des variations de périmètre	(1 988)	(20)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>(5 720)</b>	<b>(2 401)</b>
Émissions d'emprunts	6 749	2 529
Remboursements d'emprunts	(3 345)	(2 720)
Dividendes versés des filiales	(277)	(133)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(161)	(295)
Variation nette des concours bancaires	(2)	
<b>FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)</b>	<b>2 971</b>	<b>(620)</b>
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>5 280</b>	<b>(3 238)</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>(5 975)</b>	<b>(2 737)</b>
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>(695)</b>	<b>(5 975)</b>

## Variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
<b>2022</b>	<b>429</b>	<b>471</b>	<b>10 430</b>	<b>705</b>	<b>12 035</b>	<b>1 868</b>
Affectation du résultat N-1			705	(705)		
Distribution/ brut versé			(295)		(295)	
Résultat				1 486	1 486	401
<b>2022</b>	<b>429</b>	<b>471</b>	<b>10 839</b>	<b>1 486</b>	<b>13 225</b>	<b>2 135</b>
Affectation du résultat N-1			1 486	(1 486)		
Distribution/ brut versé			(161)		(161)	(277)
Résultat			0	(196)	(196)	448
<b>2023</b>	<b>429</b>	<b>471</b>	<b>12 164</b>	<b>(196)</b>	<b>12 868</b>	<b>2 306</b>

# Annexe aux comptes consolidés

## Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

<b>1.</b>	<b>Faits majeurs</b>	<b>9</b>
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	9
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	9
<b>2.</b>	<b>Activité(s) et périmètre</b>	<b>10</b>
2.1.	Activité(s)	10
2.2.	Entités consolidées	11
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	11
2.4.	Entrée de périmètre	11
2.5.	Sorties de périmètre	12
2.6.	Restructurations internes	12
2.7.	Changements de méthodes de consolidation	12
<b>3.</b>	<b>Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation</b>	<b>13</b>
3.1.	Référentiel comptable	13
3.2.	Modalités de consolidation	13
3.2.1.	Méthodes de consolidation	13
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	13
3.2.3.	Écarts d'acquisition	14
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	14
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	14
3.3.1.	Immobilisations incorporelles	14
3.3.1.1.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	14
3.3.1.2.	<i>Fonds de commerce</i>	14
3.3.1.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	14
3.3.2.	Immobilisations corporelles	14
3.3.3.	Contrats de location-financement	14
3.3.4.	Immobilisations financières	15
3.3.5.	Stocks et travaux en-cours	15
3.3.6.	Créances et dettes	15
3.3.6.1.	<i>Trésorerie et valeurs mobilières de placement</i>	15
3.3.6.2.	<i>Impôts sur les bénéfices</i>	15
3.3.7.	Provisions pour risques et charges	16
3.3.8.	Engagements de retraite	16
3.3.9.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	16
3.3.10.	Résultats par action	16

<b>4.</b>	<b>Notes sur les postes du bilan</b>	<b>17</b>
4.1.	Immobilisations incorporelles	17
4.1.1.	Ecart d'acquisition	17
4.1.2.	Variation des immobilisations incorporelles	18
4.2.	Immobilisations corporelles	19
4.3.	Immobilisations corporelles en crédits-bails	20
4.4.	Immobilisations financières	20
4.5.	Stocks et en-cours	21
4.6.	Clients et comptes rattachés	21
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	22
4.8.	Trésorerie	22
4.9.	Capital social	22
4.10.	Provisions pour risques et charges	23
4.11.	Emprunts et dettes financières	23
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	23
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	24
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	24
<b>5.</b>	<b>Postes du compte de résultat</b>	<b>25</b>
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	25
5.2.	Autres produits d'exploitation	25
5.3.	Charges de personnel	25
5.4.	Dotations aux amortissements et provisions	26
5.5.	Résultat financier	27
5.6.	Résultat exceptionnel	28
<b>6.</b>	<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>29</b>
6.1.	Détail de la charge d'impôt sur les sociétés	29
6.2.	Impôts différés	29
6.3.	Preuve d'impôt	30
6.4.	Intégration fiscale	31
<b>7.</b>	<b>Autres informations</b>	<b>32</b>
7.1.	Engagements financiers	32
7.1.1.	Engagements donnés (en k euros)	32
7.1.2.	Engagement buy-back	32
7.2.	Effectif moyen	33
7.3.	Honoraires CAC	33
7.4.	Dirigeants	33
7.5.	Information sectorielle	33

---

# 1. Faits majeurs

---

## 1.1. Faits majeurs de l'exercice

Suite à l'acquisition de sa filiale 2B Autos située à Auch, la Financière MSO a au cours de l'exercice augmenté son actif, de la valeur des titres d'un montant de 1 589 532 euros.

Le projet de fusion absorption de la filiale JVM Automobiles par Macard 47 a été validé par le Conseil de Surveillance le 21/09/2023. Suite à la modification du statut juridique de sa filiale MACARD de SA en SAS, la Financière MSO détient 100% du capital de cette dernière au 31/12/2023 (98.20% en 2022).

## 1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Suite à la délibération en date du 29/08/2023, le Directoire de la société FINANCIERE MSO a envisagé la fusion des sociétés MACARD 47, société absorbante et JVM, société absorbée. Le traité de fusion a été validé avec un effet au 31/12/2023 à minuit.

La société NEUVAUTO filiale de la SAS 2B AUTOS a été absorbée par celle-ci au 01/01/2024.

Le prix d'acquisition des titres de la société 2B AUTOS a été révisé le 12 juin 2024. La réduction de prix d'un montant de 341 K€ a été prise en compte dans les comptes consolidés au 31/12/2023.

---

## 2. Activité(s) et périmètre

---

### 2.1. Activité(s)

Le Groupe MSO est spécialisé dans la vente et la réparation de véhicule automobiles.

Le Groupe gère des concessions et des agents automobiles pour les marques Peugeot, Citroën et d'autres marques dans le Tarn-et-Garonne (82) et Lot-et-Garonne (47).

## 2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Libellé	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)	% contrôle (Clôture)	% contrôle (Ouverture)
SAMSO	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
2B AUTOS	IG	100,00	NC	100,00	NC
AS ALBASUD	IG	85,00	85,00	85,00	85,00
ASCM	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
FOULAYRONNES AS	IG	84,95	84,95	84,95	84,95
JVM AUTOMOBILES	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
MACARDSA	IG	98,20	98,20	98,20	98,20
MACARD47 SAS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
MONTAYRAL	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
NEGREPELISSE AS	IG	99,80	99,80	99,80	99,80
NEUVAUTO	IG	100,00	NC	100,00	NC
SCI BIGOT	IG	99,90	99,90	99,90	99,90
SCI GUILLALMET	IG	0,00	0,00	0,00	0,00
SCI LABOUCHERE	IG	0,00	0,00	0,00	0,00
SCI LE TUC	IG	98,00	98,00	98,00	98,00
SCI LOIN DUBRUIT	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SCI SYNERGIE	IG	20,00	20,00	20,00	20,00
SETAM	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SOLA	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
SOPRA SAS	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

1 : IG : Intégration globale

2 : Sociétés AD HOC intégrées globalement à 100% au niveau des minoritaires

La SCI SYNERGIE était en 2015 une société AD HOC. La prise de participation directe à hauteur de 20% par le groupe en 2016 n'a pas entraînée de changement de méthode de consolidation.

## 2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Néant

## 2.4. Entrée de périmètre

Les sociétés 2B AUTOS et NEUVAUTO sont entrées dans le périmètre durant l'exercice. La société 2B AUTOS est détenue à 100% par Financière MSO et détient 100% des parts de la société NEUVAUTO. Le pourcentage d'intérêt de ces deux nouvelles sociétés est de 100%. Une révision du prix des titres acquis a eu lieu courant 2024 et a été prise en compte pour l'exercice 2023. (Cf : Evénements post clôture).

## 2.5. Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre.

## 2.6. Restructurations internes

Aucune restructuration interne

## 2.7. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

## 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe MSO sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC n° 2020-01 sont appliquées par le Groupe.

### 3.2. Modalités de consolidation

#### 3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2023. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe MSO assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ; il n'y a aucune d'intégration proportionnelle au 31/12/2023 sur le Groupe MSO.

Celles dans lesquelles le Groupe MSO exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence ; il n'y a aucune mise en équivalence au 31/12/2023 sur le Groupe MSO.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

#### 3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

### 3.2.3. Ecarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, les actifs et passifs identifiables de la société acquise sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur pour des montants réestimés à cette date. L'écart résiduel entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres réestimés est inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition ».

L'application du règlement ANC 2015-07 du 23 novembre 2015 conduit à ne plus pratiquer d'amortissement sur les écarts d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité de la filiale acquise, estimée à partir des perspectives de rentabilité future attendue, est inférieure à la valeur nette de l'écart d'acquisition, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

### 3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois.

La date d'entrée dans le périmètre retenue pour toutes les sociétés entrantes est le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe MSO sont les suivants :

### 3.3.1. Immobilisations incorporelles

#### 3.3.1.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 3.3.1.2. Fonds de commerce

Les fonds de commerce n'ayant pu répondre aux critères d'identification ont été éliminés dans les comptes consolidés.

#### 3.3.1.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	N/A
Brevets, licences	Linéaire	12 à 36 mois
Logiciels et progiciels	Linéaire	12 à 36 mois

### 3.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Constructions et gros œuvres	Linéaire	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire/dégressif	8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire/dégressif	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

### 3.3.3. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur

d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Un crédit-bail immobilier a été contracté au cours de l'exercice 2007 par la SAS SOPRA auprès de Norbail-Immobilier pour une durée de 15 ans. Les retraitements suivants ont été effectués :

Le montant de l'engagement du crédit-bail est de 934 000 euros subventionnés par les collectivités locales à hauteur de 186 125 euros. Les durées d'amortissement retenues sont celles pratiquées par le groupe, à savoir 30 ans pour le gros œuvre, 20 ans pour les constructions et 10 ans pour les aménagements.

### 3.3.4. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

### 3.3.5. Stocks et travaux en-cours

Marchandises :

- Véhicules Neufs : valorisation au prix d'achat
- Véhicules d'occasion : valorisation au prix de revient comprenant le prix d'achat et le coût des travaux
- Pièces de rechange référencées, lubrifiant, produits divers : valorisation au prix d'achat moyen pondéré
- Peinture : valorisation au prix d'achat

En cours :

- Main d'œuvre : valorisation au prix moyen des tarifs main d'œuvre
- Pièces de rechange : valorisation au coût d'achat moyen pondéré

Dépréciation :

- Pièces de rechange : calculée en

fonction de leur vitesse de rotation. Le taux de dépréciation du stock Pièces de Rechange est de 35% sur les articles sans vente 6 mois et de 42% sur les articles sans vente 12 mois. Ces critères sont déterminés selon notre historique de ventes.

- Véhicules d'occasion : calculée en fonction de leur prix de revient, de la côte ARGUS et de leur prix de vente estimé par le chef de service VO selon le marché local
- Véhicules de démonstration et de remplacement : calculée en fonction de leur prix de revient et leur prix de vente estimé par les chefs de service VN et VO selon le marché local
- Exception sur Autos Setam 82 et JVM : les véhicules de démonstration vendus sont provisionnés selon la perte réelle compte tenu des aides reçues. Pour les véhicules non vendus application d'une méthode de dépréciation en fonction d'un taux et d'une durée d'utilisation.

### 3.3.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### 3.3.6.1. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

#### 3.3.6.2. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC n°2020-01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

### 3.3.7. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés.

### 3.3.8. Engagements de retraite

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements sont pris en compte par l'organisme assureur, l'IRP AUTO, auprès duquel nous versons des cotisations trimestrielles figurant dans notre résultat d'exploitation, et qui verse le capital de fin de carrière à tous les salariés selon les procédures prévues par le règlement de prévoyance de la convention collective des professions de l'automobile.

### 3.3.9. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

### 3.3.10. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Résultat par action	2023	2022
Résultat net (part du groupe)	(195 593)	1 485 963
Nombre de titres émis à la clôture	26 838	26 838
<b>Résultat par action</b>	<b>(7,29)</b>	<b>55,37</b>
Résultat net (part du groupe)	(195 593)	1 485 963
Intérêts emprunts obligataires		
Dot. Prov. Prime de non-conversion nette impôt		
Economie d'impôt correspondant		
<b>Résultat net retraité</b>	<b>(195 593)</b>	<b>1 485 963</b>
Nombre de titres émis à la clôture	26 838	26 838
Nombre d'obligations convertibles en action		
<b>Nombre maximal d'action</b>	<b>26 838</b>	<b>26 838</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>(7,29)</b>	<b>55,37</b>

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

## 4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 4.1. Immobilisations incorporelles

#### 4.1.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Libellé	Brut	Amort.	Net	2022
Partenaires				
P-2B AUTOS	602	(15)	587	
P-ASCM	20	(6)	14	15
P-FOULAYRONNES AS	3	(3)		
P-JVM AUTOMOBILES	100	(100)		
P-MACARDSA	383	(383)		
P-MACARD47 SAS	581	(581)		
P-MONTAYRAL	49	(49)		
P-NEGREPELISSE AS	34	(34)		
P-SCI BIGOT	33	(33)		
P-SCI SYNERGIE	407	(319)	88	129
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>2 213</b>	<b>(1 523)</b>	<b>689</b>	<b>144</b>

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix d'acquisition des titres et la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, sous déduction des éléments spécifiques ayant pu être affectés à des postes d'actif et de passif.

L'amortissement est réalisé sur 10 années.

#### Règlement ANC 2015-07 du 23/11/2016

Le groupe a décidé de continuer à appliquer en 2023 la méthode d'amortissement des écarts d'acquisition sur une durée de 10 ans. Il n'y a donc aucun changement de méthode.

#### 4.1.2. Variation des immobilisations incorporelles

Libellé	2022	2023	Augmentat ion (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires	370	385	9		6	
Fonds commercial	861	861				
Autres immobilisations incorporelles		1			1	
Ecart d'acquisition	1 611	2 213			602	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 842</b>	<b>3 461</b>	<b>9</b>		<b>609</b>	
Concessions, brevets et droits similaires	(331)	(358)	(21)		(6)	
Droit au bail						
Fonds commercial	(10)	(10)				
Autres immobilisations incorporelles		(1)	(0)		(1)	
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 467)	(1 524)	(57)			
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>(1 808)</b>	<b>(1 893)</b>	<b>(78)</b>		<b>(7)</b>	
<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>1 568</b>	<b>(69)</b>		<b>603</b>	

## 4.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains	2 859	2 859				
Agencements et aménagements de terrains	528	538	11			
Constructions	17 659	18 858	1 086			113
Constructions sur sol d'autrui	2	2				
Installations techniques, matériel & outillage	3 327	3 532	153	(9)	60	
Autres immobilisations corporelles	1 884	2 189	207	(11)	109	
Matériel de bureau	1 564	1 769	142		63	
Matériel de transport	2 166	4 418	2 367	(302)	159	28
Immobilisations corporelles en cours	116	112	109			(113)
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>30 104</b>	<b>34 277</b>	<b>4 075</b>	<b>(322)</b>	<b>391</b>	<b>28</b>
Agencements et aménagements de terrains	(160)	(201)	(41)			
Constructions	(9 690)	(10 473)	(783)			
Constructions sur sol d'autrui	(2)	(2)				
Installations techniques, matériel & outillage	(2 526)	(2 805)	(231)		(57)	9
Autres immobilisations corporelles	(1 169)	(1 353)	(124)		(60)	
Amortissements du matériel de bureau	(1 183)	(1 354)	(101)		(70)	
Amortissements du matériel de transport	(873)	(1 349)	(479)		(43)	46
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>(15 604)</b>	<b>(17 537)</b>	<b>(1 758)</b>		<b>(229)</b>	<b>54</b>
<b>Total</b>	<b>14 500</b>	<b>16 741</b>	<b>2 317</b>	<b>(322)</b>	<b>162</b>	<b>83</b>

### 4.3. Immobilisations corporelles en crédits-bails

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Terrains en crédit-bail	109	109			
Constructions en crédit-bail	638	638			
Matériel de transport en crédit-bail		28	28		
<b>Immobilisations en crédit-bail</b>	<b>748</b>	<b>776</b>	<b>28</b>		
Amortissements constructions en crédit-bail	(512)	(527)	(15)		
Amortissements matériels de transport en crédit-bail		(6)	(6)		
<b>Amortissements immobilisations en crédit-bail</b>	<b>(512)</b>	<b>(533)</b>	<b>(21)</b>		
<b>Total</b>	<b>236</b>	<b>243</b>	<b>7</b>		

### 4.4. Immobilisations financières

Libellé	2022	2023	Augmentati on	Diminution	Variations de périmètre
Titres de participation	0	1	1		
Titres immobilisés (non courants)	117	118	0		0
Dépôts et cautionnements versés	149	150	32	(73)	41
Compte d'ajustement (IG haut de bilan)	0				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>267</b>	<b>268</b>	<b>1 622</b>	<b>(73)</b>	<b>(1 548)</b>
Titres immobilisés (non courants)	(7)			7	
<b>Dépréciations sur immobilisations financières</b>	<b>(7)</b>			<b>7</b>	
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>268</b>	<b>1622</b>	<b>(66)</b>	<b>(1 548)</b>

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

## 4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de services	635		635	548		548
Stocks de marchandises	67 890	(1 530)	66 359	58 219	(1 148)	57 071
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>68 524</b>	<b>(1 530)</b>	<b>66 994</b>	<b>58 766</b>	<b>(1 148)</b>	<b>57 619</b>

Le poste stocks est composé uniquement de marchandises.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

## 4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Libellé	2023			2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	24 499	(480)	24 019	13 103	(423)	12 680
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>24 499</b>	<b>(480)</b>	<b>24 019</b>	<b>13 103</b>	<b>(423)</b>	<b>12 680</b>

L'ensemble des créances d'exploitation sont à échéance de moins d'un an.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Libellé	2022	Dotations	Reprise	Variations de périmètre	2023
Dépr. clients et comptes rattachés	(423)	(52)	2	(8)	(480)
<b>Total</b>	<b>(423)</b>	<b>(52)</b>	<b>2</b>	<b>(8)</b>	<b>(480)</b>

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

## 4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Libellé	2023			2022		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	4 727		4 727	1 254		1 254
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	102		102	9		9
Impôts différés - actif	239		239	192		192
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 751		1 751	3 574		3 574
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	353		353	342		342
Comptes courants part < 1an	237		237	81		81
Autres créances part < 1an	1 796		1 796	5 882		5 882
Charges constatées d'avance part < 1 an	139		139	191		191
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>9 344</b>		<b>9 344</b>	<b>11 525</b>		<b>11 525</b>

## 4.8. Trésorerie

Libellé	2022	2023
<b>Trésorerie active nette</b>	<b>630</b>	<b>3 738</b>
Disponibilités	629	3 711
Intérêts courus non échus s/ dispo.	1	27
<b>Concours bancaires (trésorerie passive)</b>	<b>6 606</b>	<b>4 433</b>
<b>Trésorerie à court terme</b>	<b>(5 975)</b>	<b>(695)</b>
<b>Trésorerie à long terme</b>		
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(5 975)</b>	<b>(695)</b>

## 4.9. Capital social

Le capital social est de 429 408€. Il est composé de 26 838 actions pour une valeur nominale de 16€.

## 4.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Libellé	2022	2023	Dotations	Reprise
Provisions pour garanties < 1 an	124	186	186	(124)
Autres provisions pour risques < 1 an	30	34	34	(30)
<b>Provisions</b>	<b>154</b>	<b>220</b>	<b>220</b>	<b>(154)</b>

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des garanties données aux clients des véhicules d'occasions sur une estimation des charges de garantie VO sur l'année à venir pour un montant de 186 milliers d'euros.

## 4.11. Emprunts et dettes financières

### 4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Libellé	2023	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	13 009	3 188	7 542	2 279
Dépôts et cautionnements reçus	3			3
Autres emprunts et dettes assimilées	7 626	7 524	101	
Intérêts courus sur emprunts	14	14		
Dettes rattachées à des participations	112	98	13	
Concours bancaires (trésorerie passive)	4 433	4 433		
<b>Dettes financières</b>	<b>25 196</b>	<b>15 257</b>	<b>7 656</b>	<b>2 282</b>

#### 4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit	13 012	13 009	2 880	(3 041)	130	28
Dépôts et cautionnements reçus	0	3	3			
Autres emprunts et dettes assimilées	3 903	7 626	3 850	(303)	175	
Intérêts courus sur emprunts	14	14	1	(1)		
Dettes rattachées à des participations	95	112	17			
Concours bancaires (trésorerie passive)	6 606	4 433		(2 927)	742	12
<b>Dettes financières</b>	<b>23 629</b>	<b>25 196</b>	<b>6 750</b>	<b>(6 271)</b>	<b>1 047</b>	<b>40</b>
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>		23				

#### 4.12. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Libellé	2022	2023
Dettes fournisseurs part < 1 an	49 040	72 611
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>49 040</b>	<b>72 611</b>
Avances acomptes reçus sur commandes	1 394	847
Dettes sociales part < 1 an	3 770	4 043
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	1 722	2 496
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	271	18
Comptes courants groupe part < 1 an	181	155
Dettes s/ acquis. d'actifs part < 1 an	35	17
Autres dettes part < 1 an	2 183	1 353
Produits constatés d'avance part < 1 an	508	535
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>10 066</b>	<b>9 464</b>
<b>Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>59 105</b>	<b>82 075</b>

## 5. Postes du compte de résultat

### 5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Libellé	2023	2022
Ventes de marchandises	195 689	164 262
Production vendue de biens	1 107	94
Production vendue de services	14 373	12 573
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>211 170</b>	<b>176 930</b>

### 5.2. Autres produits d'exploitation

Libellé	2023	2022
Production stockée	87	311
Production immobilisée	46	
Reprise sur provisions d'exploitation	124	128
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 192	1 051
Transferts de charges d'exploitation	754	1 020
Autres produits	118	116
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 321</b>	<b>2 627</b>

### 5.3. Charges de personnel

Libellé	2023	2022
Rémunérations du personnel	(14 669)	(14 099)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(5 877)	(5 495)
Autres charges de personnel	(193)	(216)
Participation des salariés	(186)	(198)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(20 925)</b>	<b>(20 009)</b>

## 5.4. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Libellé	2023	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(747)	(585)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 032)	(756)
Dot. aux provisions d'exploitation	(186)	(154)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(1 576)	(1 202)
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>(3 541)</b>	<b>(2 698)</b>

## 5.5. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Libellé	2023	2022
Dividendes des autres participations	5	11
Revenus des créances rattachées à des participations	0	137
Rep./Dépr. sur actifs financiers	7	
Autres produits financiers	128	118
<b>Produits financiers</b>	<b>140</b>	<b>266</b>
Charges d'intérêts	(792)	(625)
Autres charges financières	(829)	(259)
Dot. dépr. sur actifs financiers		(7)
<b>Charges financières</b>	<b>(1 621)</b>	<b>(890)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 480)</b>	<b>(624)</b>

## 5.6. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose de la manière suivante :

Libellé	2023	2022
Produits de cession d'immo. incorp.		1
Produits de cession d'immo. corp.	17	196
Autres produits de cession	307	82
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	1	15
Autres produits exceptionnels	311	306
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	30	24
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>667</b>	<b>625</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(15)	(10)
VNC des immo. corp. cédées	(267)	(243)
Autres charges exceptionnelles	(392)	(309)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(34)	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(709)</b>	<b>(562)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(42)</b>	<b>63</b>

## 6. Impôt sur les sociétés

### 6.1. Détail de la charge d'impôt sur les sociétés

Libellé	2023	2022
Impôt sur les bénéfices	(468)	(663)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	89	
Impôts différés	47	10
Report	2	0
<b>Charges d'impôts</b>	<b>(329)</b>	<b>(652)</b>

### 6.2. Impôts différés

Libellé	2022	2023	Variation du bas de bilan	Autres variations
<b>Valeur nette d'impôt différé</b>	<b>192</b>	<b>239</b>	<b>47</b>	
Impôts différés - actif	192	239	43	4
Impôts différés - passif	0	0	(4)	4
Fiscalité différée (décalages temporaires)	178	215	37	
Fiscalité différée (retraitements)	(33)	(30)	4	(0)
Sous total	145	186	41	(0)
Autres	47	54	6	0
<b>Valeur nette par catégorie</b>	<b>192</b>	<b>239</b>	<b>47</b>	

### 6.3. Preuve d'impôt

Libellé	2023.12
<b>Résultat des entreprises intégrées</b>	<b>252</b>
<b>Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE</b>	<b>(386)</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(57)
Impôts différés	47
Impôt sur les bénéfices	(468)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	89
Carry-back	2
<b>Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE</b>	<b>639</b>
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25,00%
<b>Impôt théorique au taux de l'entité consolidante</b>	<b>25,00 % (160)</b>
<b>Effets des différences de base</b>	<b>(448)</b>
<b>Effets des différences de taux</b>	<b>13</b>
<b>Effets des dispositions fiscales particulières</b>	<b>107</b>
<b>Ecritures manuelles sur Impôt</b>	<b>159</b>
<b>CHARGE D'IMPOT THEORIQUE</b>	<b>(329)</b>
<b>CHARGE D'IMPOT REELLE</b>	<b>(329)</b>
<b>ECART</b>	<b>0</b>

## 6.4. Intégration fiscale

ENTITE JURIDIQUE	NATURE	% DETENTION DU CAPITAL		ADRESSE	N° DE SIRET	DIRIGEANT
SA FINANCIERE MSO	SOCIETE MERE	100	DETENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES	1825 ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN	35317664700033	JL MARTY
SA MACARD	FILIALE	98,2	PAR LA SA FINANCIERE MSO	1825 ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN	84585042900109	JL MARTY
SAS MACARD 47	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	ZAC LAMOTHE MAGNAC 47550 BOE	31792618600030	JL MARTY
JVM Automobiles	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	70 avenue de Bigorre 47553 BOE	52501105200012	JL MARTY
SAS SOPRA	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	ZAC ALBASUD II 1799 AVENUE D'Italie 82000 MONTAUBAN	49321787100018	JL MARTY
AUTOS SETAM 82	FILIALE	100	PAR LA SA FINANCIERE MSO	1724 AVENUE D'ESPAGNE 82000 MONTAUBAN	81355287400022	JL MARTY

## 7. Autres informations

### 7.1. Engagements financiers

#### 7.1.1. Engagements donnés (en k euros)

Libellé	2023	2022
Nantissement fonds de commerce	474	984
Nantissement de titres	146	201
Cautions	13 143	8 100
Hypothèque	391	800
Gage	969	2 175
<b>Total</b>	<b>15 123</b>	<b>12 260</b>

Les Hypothèques relatives aux SCI s'élèvent à 2 861 K€ au 31 décembre 2023.

#### 7.1.2. Engagement buy-back

2023	stock financé=> Sofira Peugeot et Citroën-			
	VN	VO	PR	
reserves propriété				
SOCIETE				
MACARD	11 136	720		11 856
MACARD 47	10 034	109		10 144
SOPRA				0
JVM AUTOMOBILES	8 825	65		8 890
AUTOS SETAM 82				0
	29 996	894	0	30 890

2023	Nbre Véhicules	Engagement ht	-1an	+1an
SOCIETE				
MACARD	1902	19 784	3 144	16 640
MACARD 47	1945	21 421	5 143	16 278
JVM AUTOMOBILES				
AUTOS SETAM 82				
	3847	41 205	8 287	32 918

## 7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Libellé	2023	2022
Cadres	37	37
Agents de maîtrise et techniciens	104	95
Employés	110	122
Ouvriers	120	117
<b>Effectif moyen interne</b>	<b>371</b>	<b>371</b>

## 7.3. Honoraires CAC

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice se montent à 114 840 €.

## 7.4. Dirigeants

La rémunération allouée aux membres dirigeants du groupe s'élève à 541 872 euros pour l'année 2023 auxquels se rajoutent 66 600 euros de jetons de présence.

## 7.5. Information sectorielle

Le chiffre d'affaires est réalisé en France.

Libellé	Marque Peugeot	Marque Citroën	Centrale achat	Autres marques	Divers	Total
Chiffre d'affaires	137 174	33 838	17 618	22 467	71	<b>211 169</b>
Résultat d'exploitation	1 569	(342)	784	(533)	624	<b>2 104</b>
Actif net immobilisé	3 891	1 470	918	2 327	9 971	<b>18 577</b>